

ALLOCUTION DU SG REDAD A L'OCCASION DU DINER DE GALA MARQUANT LE 27^e ANNIVERSAIRE DU REDAD

Au Siège du REDAD à Togoudo, Abomey Calavi

- ✓ Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche,
- ✓ Messieurs les Anciens Ministres de l'Agriculture de l'Elevage et de la Pêche,
- ✓ Monsieur le Secrétaire Permanent du Conseil à l'Alimentation et la Nutrition de la Présidence de la République,
- ✓ Messieurs les Conseillers à la Présidence de la République,
- ✓ Messieurs les Membres du Conseil Economique et Social du Bénin
- ✓ Chers Enseignants Chercheurs de nos Universités
- ✓ Messieurs les responsables de différents programmes de développement agricole en cours au Bénin,
- ✓ Distingués invités en vos rangs et grades,
- ✓ Honorables personnalités ayant occupés différentes fonctions dans les organes du REDAD,
- ✓ Chers membres du REDAD,
- ✓ Mesdames, Messieurs,

Il m'échoit l'honneur de dire quelques mots sur le Réseau de Développement d'Agriculture Durable en tant que son Secrétaire Général en exercice, à cette occasion solennelle de célébration de son 27^e Anniversaire.

Le REDAD a été créé il y a aujourd'hui 27 ans et une semaine (plus précisément le 9 Janvier 1992) dans un tout petit village de Dassa du nom très évocateur de sagesse « Agbakossaré » (UN GRAND, UN SAGE NE COURT PAS !). Il est constitué d'organisations non gouvernementales, d'organisations paysannes et de membres individuels (qui sont en général des experts dans différents domaines du secteur agricole).

La création du REDAD fait suite à la tenue pour la toute première fois en Afrique de l'Ouest (plus précisément au Burkina Faso en 1989), de l'Assemblée Générale de la Fédération Internationale des Mouvements d'Agriculture Biologique (IFOAM) et qui a réveillé et ravivé la prise de conscience des africains en général et ceux du Bénin en particulier sur les effets néfastes des intrants chimiques de synthèse sur l'homme et son environnement.

Les Pères fondateurs du REDAD à sa création lui ont fait prendre l'option d'une orientation vers une « Agriculture Durable à Faible niveau d'Intrants Externes ». Ce que les anglophones appellent « Low External Input and Sustainable Agriculture ». La durabilité souhaitée s'entend au triple plan de la rentabilité économique, de la rationalité écologique et de l'équité sociale.

C'est cette boussole qui a guidé et qui continue de guider les actions que mènent les membres de ce réseau depuis 27 ans.

Les principaux domaines d'activités du REDAD sont : l'information et le partage des savoirs, la recherche-action et la pré-vulgarisation, la formation des acteurs du secteur, l'appui au développement des filières agricoles, l'appui à la mise en marché des produits et notamment le plaidoyer-lobbying.

1. Information et partage des savoirs : Bibliothèque spécialisée en agriculture durable avec un fonds documentaire de plus de 2 000 ouvrages ; Il assure l'édition et la diffusion d'un bulletin d'information dénommé « NOUVELLES DU REDAD » etc.
2. Recherche-action et pré-vulgarisation : le REDAD assure la co-animation du Système National de Recherche Agricole (SNRA) conjointement avec l'Institut Nationale des Recherches Agricoles du Bénin (INRAB) et les Universités du Bénin. Il assure également la conduite de recherches de pré-vulgarisation des résultats de recherche.
3. Formation des acteurs du secteur agricole : des formations de courte durée sont organisés au profit de ses membres mais le REDAD est aussi impliqué dans des programmes de formation interuniversitaires et interinstitutionnels tels que le

projet Convergence des sciences qui a formé plusieurs promotions d'ingénieurs, de masters et de doctorants.

4. Appui au développement des filières agricoles : le REDAD Accompagne la mise en œuvre de différents programmes en veillant à la prise en compte des 3 dimensions de la durabilité.
5. Appui à la valorisation et la mise en marché des produits de ses membres : Il s'agit notamment du riz, du soja et de l'anacarde.
6. Plaidoyer-lobbying pour une plus grande place du concept de durabilité dans les politiques publiques. Il s'agit notamment du positionnement stratégique du réseau pour susciter la prise en compte des principes de la durabilité.

✓ Au plan national,

- le REDAD assure la présidence du Réseau Nationale des ONG active dans l'agriculture durable (RENOVA)
- le REDAD siège au Conseil Economique et Social (CES) du Bénin depuis 12 ans.
- Le REDAD a signé avec le gouvernement du Bénin en 2006, un protocole d'accord cadre qui lui confère la reconnaissance d'utilité publique

✓ Au niveau régional,

- Le REDAD membre du réseau des ONG pour la recherche et le développement agricole en Afrique de l'Ouest et du Centre (RONG-RDA/AOC)
- le REDAD est membre du Conseil Economique Social et Culturel (ECOSOC) de l'Union Africaine.

- ✓ Au plan international,
 - le REDAD est le point focal de l'IFOAM au Bénin
 - le REDAD est aussi membre du Forum de Développement de l'IFOAM faisant office « think tank » (réservoir d'idées) pour l'émergence de l'agriculture biologique dans les pays en voie de développement.
 - le REDAD a reçu de l'Assemblée Générale de l'IFOAM en 2008 un prix de reconnaissance pour sa contribution au développement de l'agriculture biologique à travers le monde.

Mesdames, Messieurs, Honorables Invités,

Le REDAD dispose d'un pool de compétences qui se déploie déjà sur les chantiers ouverts par le gouvernement. A titre d'exemple, plus de 80% des experts ayant accompagné l'élaboration des Programmes Nationaux de Développement des Filières phares du PAG Agricole sont membres du REDAD.

C'est pourquoi nous souhaitons qu'au-delà de la reconnaissance d'utilité publique, que des mécanismes de valorisation de ce potentiel soient mis en place afin qu'il profite davantage au secteur agricole de notre pays.

Mesdames, Messieurs, Honorables invités,

Désormais, c'est la tête haute que nous devons affirmer notre appartenance à ce mouvement de recherche d'alternatives aux intrants chimiques de synthèse, dès lors que de façon très officielle, l'Union Africaine a pris en 2011 la décision **EX.CL/Dec.621(XVIII)** demandant aux états membres, d'institutionnaliser l'agriculture écologique et biologique qui sont les principales composantes opérationnelles de l'agriculture durable que nous défendons. La mise en œuvre de cette décision se fait à travers différents mécanismes au niveau continental.

L'espoir est permis, car pour une première fois, en 2018, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche a organisé un atelier national sur l'agriculture écologique et biologique qui a débouché sur l'élaboration d'un plan d'actions et une feuille de route pour sa mise en oeuvre.

Il nous revient donc d'organiser la veille citoyenne pour la mise en œuvre effective de ce plan d'actions qui donnera plus d'ampleur et de visibilité aux efforts que fournissent les membres du REDAD et leurs partenaires depuis 27 ans.

Longue vie aux mouvements écologiques et biologiques,

Longue vie au REDAD et à tous ceux qui contribuent à son évolution,

Vive le REDAD,

Je vous remercie.

Pour le CA REDAD

Le SG, René TOKANNOU